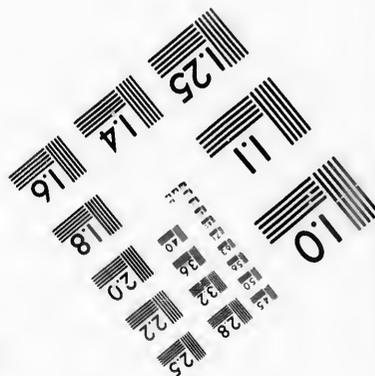
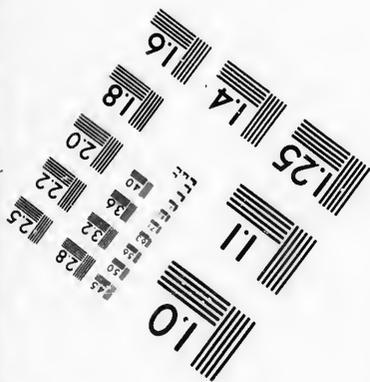
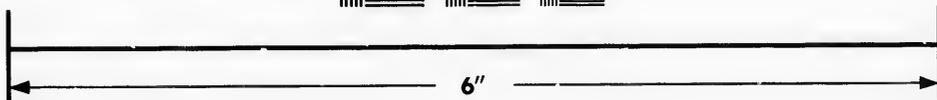
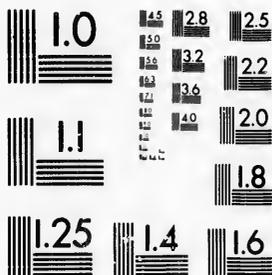


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | [Printed ephemera] [4] p. La page de titre de l'étiquette est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

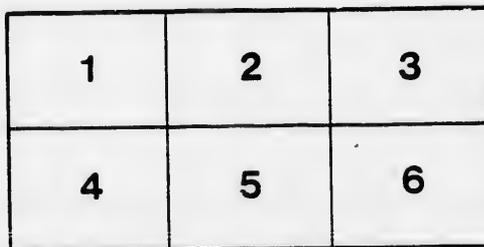
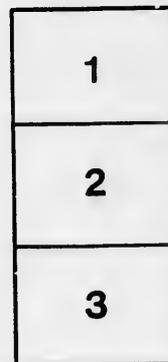
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

EN APPEL.

JOHN JONES, JUNIOR,
Appellant,

&

LOUIS LAGUEUX, SENIOR,
Intimé.

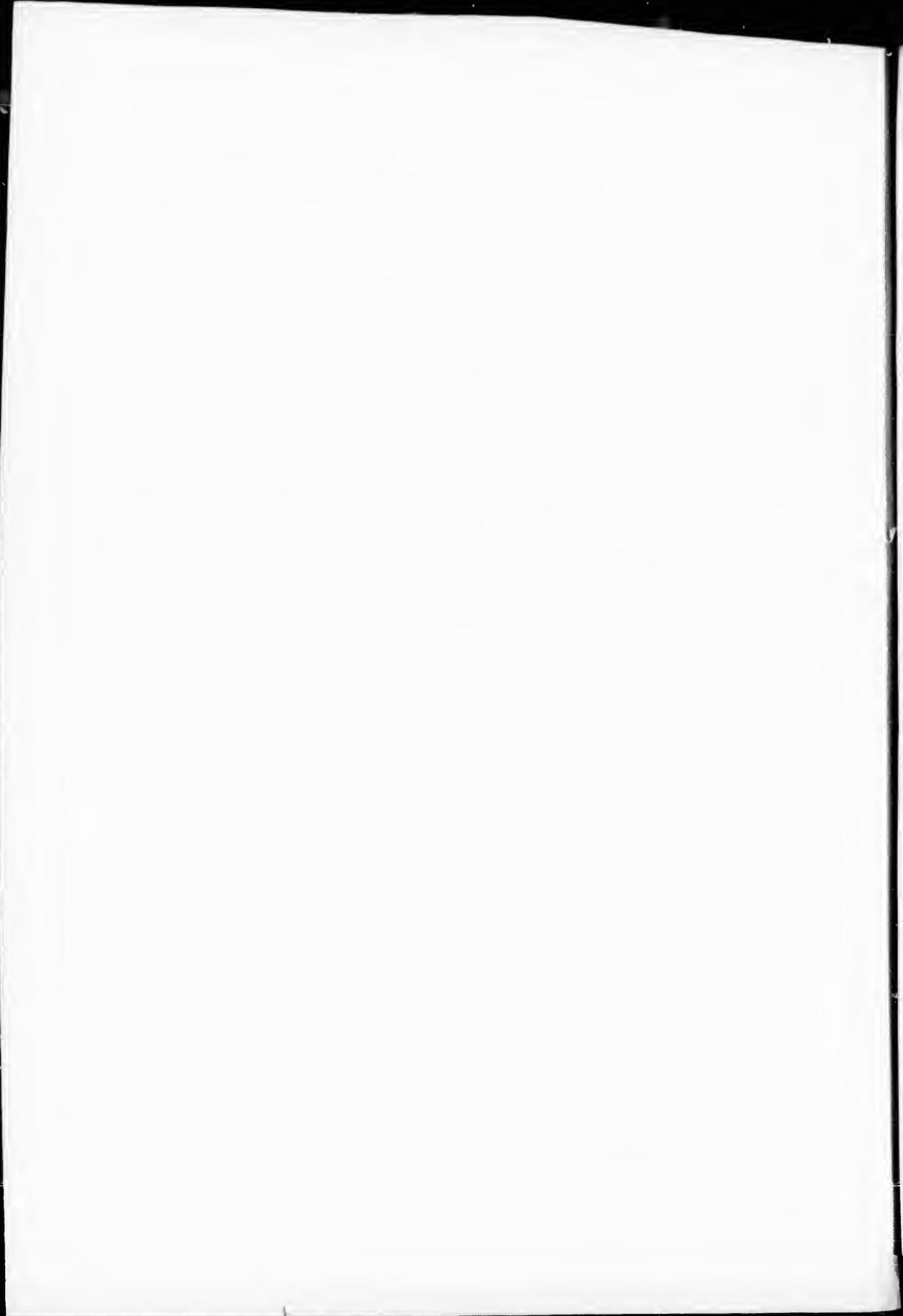
CAS DE L'INTIME.

Filed 31 Dec 1888
EM

LAGUEUX,
Proc. de l'Intimé.

21

EN APPEL.



JOHN JONES, Junior,
(Défendeur en Cour Inférieure,)

Appellant,

Et

LOUIS LAGUEUX, Senior,
(Demandeur en Cour Inférieure,)

Intime.

CAS DE L'INTIME.

L'ACTION sur laquelle est le Jugement dont est Appel est une action de dette fondée sur un acte de charte partie passé devant Mtre. Scotte et confrère Notaires à Québec, le 24 Mai 1817, entre Louis Lagueux, fils, agissant en son nom et au nom de William Grant, et John Jones, junior, l'Appellant en cette cause.

L'Acte de charte partie portoit que Louis Lagueux, fils, ès qualité fourniroit au dit John Jones, junior, un certain vaisseau nommé Adeona, commandé par William Govan pour un voyage de Québec aux Isles Occidentales et de là revenir à Québec sus-dit, avec telle cargaison que le dit John Jones, junior, jugeroit à propos; laquelle partie de l'acte auroit été fidèlement accomplie par le dit Louis Lagueux, fils. L'Acte portoit en outre qu'en considération du dit loyer le dit John Jones, junior, payeroit au dit Louis Lagueux, fils, ou ordre la somme de neuf cens livres courant, savoir, cent livres courant en passant le dit acte, cent livres courant à la livraison de la cargaison du dit vaisseau dans les Isles, et sept cens livres courant immédiatement après le retour du dit vaisseau et livraison de sa cargaison à Québec.

Que par acte passé devant Mtre. Glackemeyer et confrère, Notaires à Québec le 28 Février 1818, les dits Louis Lagueux fils et William Grant vendirent au dit Louis Lagueux père, l'Intime en cette cause, le dit vaisseau Adeona et en outre leur créance sur le dit John Jones junior, en vertu du dit acte de charte partie, lequel n'étant pas encore entièrement exécuté, le dit Louis Lagueux père s'obligea parfaire et accomplir en faveur du dit John Jones junior. Lequel sus-dit acte de vente le dit Louis Lagueux père signifia au dit John Jones junior, par acte passé devant Mtre. Glackemeyer et confrère Notaires à Québec le 19 Juin 1818. Après cette signification et la livraison de la cargaison du dit vaisseau à Québec, le dit John Jones junior paya à l'ordre du dit Louis Lagueux père la somme de cent livres courant à compte des sept cens livres restant dûs comme ci-dessus, de manière que le dit John Jones junior demeura endetté envers le dit Louis Lagueux père en la somme de six cens livres courant, pour laquelle somme a été accordé le Jugement dont est Appel.

Le Défendeur après avoir comparu a demandé le compte des particularités, ce qui lui a été refusé par la Cour: et vù le défaut de défenses à l'action par le Défendeur dans le délai fixé par les regles de pratique de la Cour inférieure, la Cour permit au Demandeur de procéder *ex parte, for want of a Plea*. La cause inscrite au rôle des enquêtes, le Défendeur fit motion pour rejeter la regle de Cour qui permettoit au Demandeur de procéder *ex parte* comme irrégulièrement obtenue. La Cour, après avoir entendu les parties, rejetta cette motion, le Défendeur n'ayant aucunes irrégularités à montrer.

Cependant le jour même de l'enquête le Défendeur obtint permission de filer une défense en fait *nul debet*, à ce le Demandeur ayant filé sa réplique, procéda à l'enquête comme suit.

Charles

Charles Secretan, premier commis de la Douane à Québec, déposa que dans le courant de Juin 1817, le dit John Jones junior avoit expédié et clairé à la dite Douane une cargaison par le Brig Adeona, capitaine William Govan, pour les Isles Occidentales; et que dans le cour de Juin 1818, le dit John Jones junior avoit entré et clairé à la dite Douane une cargaison de Sel venant des Isles Occidentales par le même Brig Adeona, pour les droits duquel Sel le dit John Jones junior donna un Bon à la dite Douane. Le déposant déclara connoître tout ce que dessus en sa qualité de Douanier et pour l'avoir ainsi entré lui-même sur les livres de la dite Douane.

James Campbell déposa que John Jones junior avoit envoyé en Juin 1817 une cargaison dans les Isles et en avoit reçu une en retour en Juin 1818, par le brig Adeona qu'il avoit loué à cet effet de Louis Lagueux fils. Ce qu'il déclara connoître comme Commis du dit John Jones junior.

Le Demandeur ayant obtenu permission d'interroger le Défendeur sur Faits et Articles, fila en conséquence les questions et copie de la dite regle avec un certificat de service d'icieux au Défendeur.

Le Demandeur demandoit par ses interrogatoires au Défendeur, comme suit:

1^o N'est-il pas vrai, qu'en conséquence de l'acte de charte partie mentionné en la déclaration en cette cause, le dit brig Adeona soit parti de Québec pour les Isles dans l'Été de 1817?

2^o N'est-il pas vrai qu'en Juin dernier le dit vaisseau soit revenu en ce port avec une cargaison des Isles, ou en quelque autre tems et en quel tems?

3^o N'est-il pas vrai que vous ayez reçu par le dit brig Adeona la quantité de trois mille quatre cens douze minots de Sel, ou autre quantité et quelle quantité?

Le Défendeur ayant fait défaut, la Cour sur la motion de l'Avocat du Demandeur accorda les interrogatoires pour confessés et avérés par le Défendeur.

Les parties ayant été entendues, la Cour de Sa Majesté pour le District de Québec par son Jugement du 19^e. Octobre dernier a condamné le Défendeur à payer au Demandeur la Somme de £600 courant avec intérêt à compter du 2 de Septembre dernier et les dépens.

Les Griefs d'Appel sont Généraux et les Réponses Générales.

QUEBEC, 28 Décembre, 1818.


Procureur de l'Intimé.


déposa que
lié et clairé
iam Govan,
le dit John
e Sel venant
quel Sel le
sant déclara
oir ainsi en-

n Juin 1817
1818, par le
qu'il déclara

éfendeur sur
a dite regle

leur, comme

partie men-
i de Québec

venu en ce
quel tems?

ona la quan-
tité et quelle

vocat du De-
Défendeur.

le District de
Défendeur à
compter du 2

M
1818
Intimé.

